

Colloque 10 mai 2012

QUEL MANAGEMENT POUR QUELLE JUSTICE?

organisé par l'Association syndicale des magistrats et le Centre Perelman de Philosophie du Droit de l'ULB

8h30 **Accueil des participants**

8h45 **Introduction**, Hervé Louveaux, *président de l'A.S.M.*

Matinée présidée par Thierry Marchandise

Première partie : Les pratiques et les projets

- 9h00**
- "Chef de corps et CRH: expérience fructueuse d'un binôme", Marc Dewart, *premier président*, et Christine Leroy, *conseillère en ressources humaines, cour d'appel de Liège*
 - "Les projets gouvernementaux", Serge Lipszyc, *chef de cabinet adjoint, cabinet du ministre de la Justice*
 - "Les technologies managériales", Benoît Bernard, *chargé de recherches associé à la Solvay Brussels School of Economics and Management de l'Université Libre de Bruxelles*

10h15 - 10h45 Pause café

Deuxième partie : Le management comparé

- 10h45**
- "En France", Emmanuel Jeuland, *professeur à l'Université de droit Paris I Panthéon-Sorbonne*
 - "Aux Pays-Bas", Pierre Lefranc, *conseiller d'Etat, président de Magistratuur en Maatschappij*
 - "Dans les établissements hospitaliers", Stéphan Mercier, *administrateur d'hôpital*
 - "A la Cour de justice de l'Union européenne", Arnaud Van Waeyenberge, *chercheur, Centre Perelman de Philosophie du Droit de l'Université Libre de Bruxelles*
 - "Dans les cabinets d'avocats internationaux", Jean-François Gérard, *avocat, cabinet Freshfields*

12h30-14h00 Pause déjeuner

Après-midi présidée par Hervé Louveaux

Troisième partie : Le sens et les enjeux

- 14h00**
- "L'attente du justiciable", France Blanmailland, *avocate, membre du Conseil Supérieur de la Justice*
 - "Améliorer l'efficacité dans le respect des valeurs du judiciaire ?", Benoît Frydman, *professeur à la Faculté de Droit de l'Université Libre de Bruxelles*
 - "La justice au défi du nouveau management", Eric Alt, *conseiller référendaire à la Cour de cassation française, Syndicat de la magistrature*
 - "Le management modifie-t-il le rapport du juge à sa profession ?", Paul Martens, *président honoraire de la Cour constitutionnelle*

15h15-16h15 **Débat**

16h15-16h45 **Conclusions**, Christine Matray, *conseiller à la Cour de cassation*